



Assises citoyennes du quartier Arago

Ville de Saint-Ouen-sur-Seine



ATELIER DE CONCERTATION N°3

Samedi 18 Mars 2023

De 10h à 13h à la Maison de quartier Pasteur

FACILITATEURS :

- Issa BAKHAYOKHO - CITEO
- Sabine VERQUERRE – CITEO

Des facilitateurs dont le rôle est d'accompagner le groupe de participants dans la démarche de concertation en leur proposant outils et animations pour atteindre leurs objectifs

PARTICIPANTS :

- 8 habitants
- 5 techniciens de la ville
>>Direction Grands projets et ville durable ; Direction Politique de la ville et animation du territoire ; Maison de quartier Pasteur ; Cabinet paysage, architecture et urbanisme Ithaque)

Une mixité de parties prenantes pour favoriser l'articulation des savoirs, connaissances et apports de chacun pour co-construire des solutions pragmatiques et innovantes

Déroulé de l'atelier

Accueil des participants

Début : 10h15

I. Rappel de la démarche de concertation :

Objectif des ateliers de concertations : proposer à la Ville des actions concrètes pour améliorer le cadre de vie du quartier.

Planning :

3 ateliers de concertation:

De 10h à 13h à la Maison de quartier Pasteur

- Samedi 11 février
- Samedi 11 mars
- Samedi 18 mars
-

1 atelier de concertation supplémentaire est proposé afin d'apporter l'attention nécessaire à l'ensemble des nombreux sujets

En soirée - Lieu à définir

- Autour du 20 avril

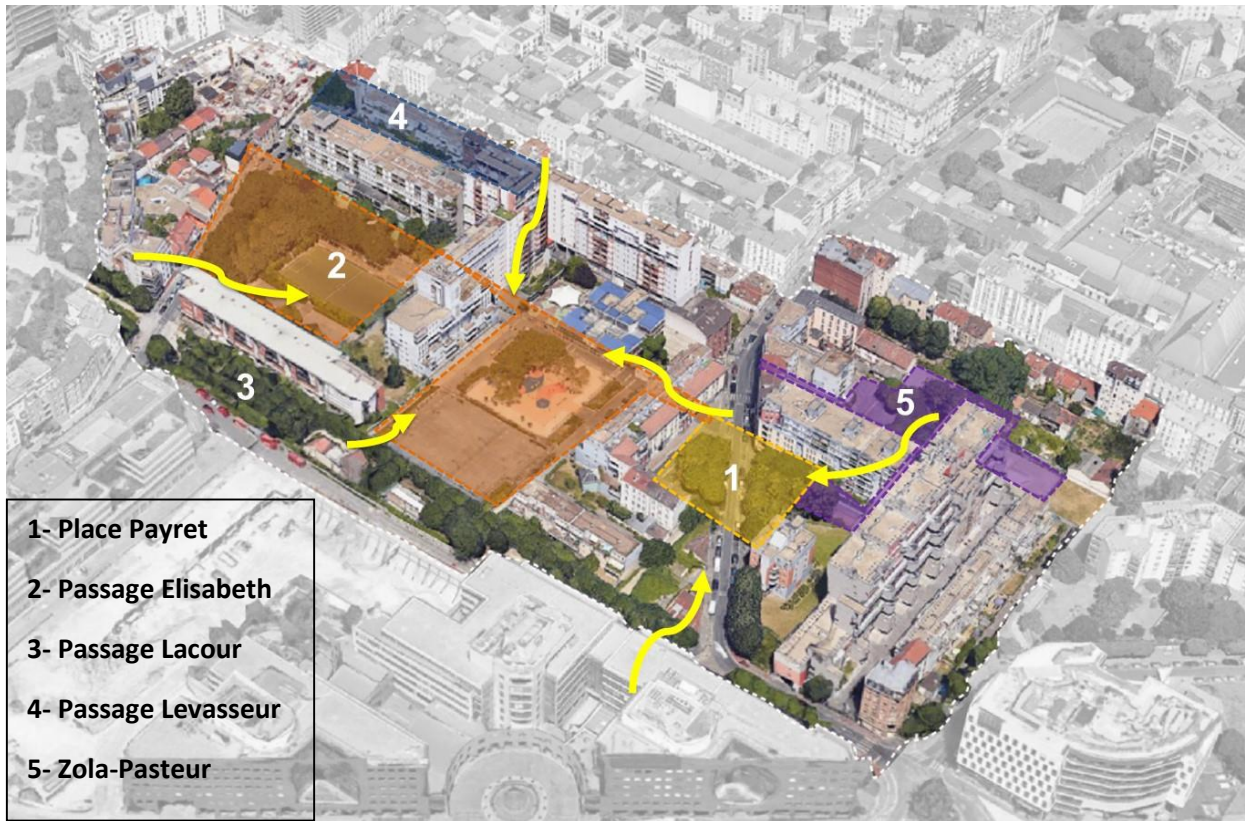
} A confirmer

2 réunions publiques de restitution :

- Jeudi 9 mars >> Diagnostic sensible + Diagnostic urbain
- Mois de Mai >> Feuille de route + Choix retenus par la Ville

II. Espaces de projet enrichis :

Les espaces mentionnés dans l'atelier de concertation précédent ont été ajoutés en tant qu'espaces de projet : Passage Arago/Dalle Arago ; Zone Zola-Pasteur-Impasse Juif.



III. Les enveloppes + Questions d’ambiance – Restitution :

Principe : Restitution de deux ateliers de l’atelier de concertation n°2

Objectif : Recueillir les réactions des participants

Document : La restitution est présentée dans le document spécifique : Assises citoyennes du quartier Arago – Diagnostics complémentaires et restitution des travaux des participants

Interventions, questionnements, suggestions :

- Une participante signale que la cour Zola ne figure pas dans l’usage des secteurs. La cour a par contre été pointée sur la question de l’utilisation.
- « 30, rue Zola » : un habitant pose la question de la propriété. Il appartient à un privé, mais la Ville tente de le préempter.
- Les habitants pointent du doigt le fait que certaines dénominations de lieux ne correspondent pas à celles utilisées dans le quartier et demandent donc à utiliser un « langage commun » :
 - Dalle Arago (qui était dénommée Passage Levasseur)
 - Skate-Park Arago (même s’il n’a jamais servi en tant que skate-park)
 - Placette Levasseur : partie Est enclavée de la dalle Arago

- La salle municipale du 10 place Payret s'appelle la salle Marie-Charlotte MANANGA.
- Cour Zola et terrain de sport :
 - Cour Zola clôturée, grillagée et fermée
 - Projet d'ouverture vers Rue Pasteur avec un risque d'incivilité (voire deal) : à concerter avec les riverains
 - Création d'un jardin public pour Arago (de l'Impasse Juif jusqu'au Square Pasteur incluant 23 rue Zola derrière l'hôtel Belle étoile, terrain foot Zola qui est grillagé et fermé, Cour Zola) : projet d'habitants et d'associations construit avec l'accompagnement de Fromagence (Collectif d'architectes, ingénieurs, paysagistes et urbanistes)
 - Visite de site avec Ville, Agence Ithaque, habitants et collectif Fromagence : des expérimentations à mener par petits pas sont préconisées par le collectif
 - Cour Zola: appartient à la SEMISO
 - Au sujet du terrain de sport fermé du 25 rue Emile Zola, un habitant rappelle que lors d'une rencontre publique le 20 novembre 2021 organisé par le Collectif Fromagence missionné par la Ville, plusieurs habitants du Square Pasteur ont demandé à ce que ce terrain devienne un jardin pour enfants.
- Le terrain de foot Arago est utilisé, mais mal intégré : ceint par des habitations, les espaces résiduels alentours ne sont pas utilisés.
 - Délocalisation du terrain en débat
 - Terrain utilisé et approprié par les adolescents
 - Espace d'une surface importante qui joue un rôle de liaison et qui articule un espace végétalisé
 - Mais une végétalisation autour de l'équipement de faible qualité et très dense qui coupe visuellement l'espace (propice au trafic)
- Le boulodrome + passage pour piétons
 - Cession à Nexity pour y construire 25 logements en accession à la propriété – Permis de construire en cours d'instruction
- Passage Colisée :
 - Passage privé – appartient à une AFUL (association foncière urbaine libre) = propriétaire des bureaux
- Equilibre des espaces verts et des squares :
 - Parc François Mitterrand et terrain de foot Arago sont proches. Investir en espaces verts à cet endroit crée deux espaces verts côte à côte. En conséquence, il est peut-être plus opportun d'investir sur la création du grand jardin à partir de l'Impasse Juif pour avoir régulièrement des espaces verts dans le quartier.
 - Skate-Park : impasse inutilisée >> des aménagements seraient malgré tout à faire (espace de pleine terre notamment)

- Trop de terrains de sport dans le quartier ? 3 terrains de sport : terrain foot Arago + terrain derrière square Marcel-Paul + terrain fermé derrière Cour Zola à côté du Square Pasteur. L'avantage du terrain de sport Arago est qu'il est ouvert sur l'espace public, ce qui est un plus au niveau sécurité contrairement à un terrain enclavé comme le terrain de foot Zola.
- La piétonnisation du passage Elisabeth peut poser problème du fait de l'entrée d'un parking public au bout de la rue (passage de voitures pour rejoindre le parking). Le passage des deux roues existera toujours puisqu'il est lié au trafic de drogues. La question serait peut-être plutôt : comment sécuriser l'usage piétonnier à cet endroit ? Surtout dans un contexte de trafic qui n'est pas toujours convivial.
- Terrain de basket derrière Square Marcel-Paul : Un habitant mentionne que le terrain de basket est bien utilisé, car des jeunes viennent de temps à autres pour organiser des tournois.
 - o Conventions entre associations et la Ville pour l'utilisation du terrain
 - o Utilisé par les dealers en fin de journée
 - o Modes de végétalisation : ferme le passage entre Passage Lacour et le terrain de basket ; masque le terrain de basket >> la fermeture des espaces profite au trafic.
- Témoignage / Réunion Sécurité à la Mairie centrée sur le Passage Levasseur devant l'antenne Jeunesse : une participante a signalé lors de cette réunion que la prévention aussi était nécessaire. La sécurité pénalise les habitants, car les actions mises en place restent jusqu'à présent sans effet et entraînent par contre la dévégétalisation du quartier (ex : les bordures du Passage Elisabeth ont été supprimées car elles servaient de cache pour les trafiquants). Selon la Police, la circulation/l'ouverture visuelles est nécessaire pour se sentir à l'aise dans l'espace public (décloisonnement de l'espace végétal).

IV. Bien vu, bien entretenu :

1- Présentation des diagnostics en marchant – Gestion Urbaine de Proximité (GUP) :

Par Leandro POVEDA, Chargé de mission Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, Direction Politique de la Ville et Animation du Territoire, Ville de Saint-Ouen-sur-Seine

- Dans le cadre de la GUP, la Ville, Plaine Commune et les bailleurs organisent des diagnostics en marchant en mai et juin. Durée : 1h30.
- L'objectif du diagnostic : repérer, traiter et résoudre dans les plus brefs délais les problèmes quotidiens qui affectent le plus les habitants.
- Relance du travail effectué par le passé sous l'impulsion de la Ville : la GUP est restée en stand-by trop longtemps. La dynamique entre acteurs s'était rompue. Le partage des responsabilités entre acteurs va être réétudié au cas par cas.

- Ballade de vérification du traitement des constats prévue en octobre.
- Bien Vu : site pour les petites problématiques

Interventions, questionnements, suggestions :

- Quel sera le délai de traitement des constats ? Pour exemple, l'absence de local poubelles Passage Elisabeth est en réflexion depuis des années par la SEMISO. Il a été répondu qu'à la suite des diagnostics en marchant, les anomalies seront remontées à la fois à la mairie et aux bailleurs sociaux lors d'une réunion. Aucun engagement ne peut être pris sur le délai de traitement du côté des bailleurs sociaux, mais un suivi sera effectué par la Ville.
- Communication sur les diagnostics en marchant à renforcer pour s'assurer de la participation des habitants. Suggestions : Des bornes transitoires à positionner sur les lieux à diagnostiquer. Bémol : la Ville a un droit d'affichage limité.
- Se servir des diagnostics en marchant précédents :
 - o Régler les points repérés dans le diagnostic en marchant précédent (du 17 décembre 2021) avant le nouveau diagnostic en marchant. Beaucoup de constats n'ont pas été résolus. Certains habitants y ont passé du temps et celui-ci est précieux.
 - o Une observation du précédent diagnostic : des logements vides appartenant à la Ville et à la SEMISO (Rue Arago, Rue Martin Lévassier, Passage Lacour, Passage Robespierre) qui pourraient être réhabilités ou vendus.
 - o Des actions ont été mises en place et n'ont pas forcément donné de résultats (Rue Palouzié – Rue Arago : les interdictions de stationnement établies ne sont pas respectées).
- Les participants posent la question de la prise en compte de leurs signalements auprès de la Mairie : malgré leur demande, l'enlèvement d'une épave (scooter) garée depuis plus d'un an n'a pas été effectué.
- La déambulation du diagnostic en marchant est prévue en petit comité sans communication pour une organisation rapide. Elle sera proposée aux personnes qui ont participé au dernier Conseil de quartier. Les participants contestent le fait de ne pas faire partie de la déambulation alors qu'ils s'investissent pour le quartier via les 3 ateliers de concertation. Cependant, les participants seront associés au diagnostic en marchant puisqu'ils étaient présents au dernier Conseil de quartier.
- Les habitants des Cités doivent être sollicités. Ils ne se sentent pas concernés si on ne va pas les chercher. Il a été rappelé que, dans le cadre des Assises citoyennes, des médiateurs-facilitateurs sont allés vers les habitants dans l'espace public à deux reprises : remise de flyer, information sur les Assises citoyennes, proposition de répondre au questionnaire en direct. Outre sensibiliser et mobiliser autour des Assises, l'idée était également d'échanger avec des habitants traditionnellement hors des circuits de débat public du fait de la fracture numérique ou de la barrière de la langue par exemple.
- Les habitants évoquent le risque de sur-sollicitation des habitants sans voir d'effets concrets par la suite.

- Absence de local poubelles au 14 Passage Elisabeth : fermeture du local en raison des dealers.
 - Grandes poubelles prises par les dealers.
 - Poubelles des habitants placées devant le bâtiment.

- Les habitants soulignent l'absence des habitants des cités à l'atelier. Leur point de vue et constats auraient été très intéressants. Il y a un manque de représentativité des habitants du quartier aux ateliers de concertation. Certains, présents au premier atelier, ne sont pas revenus au deuxième. La Ville signale qu'elle les a contactés en vain par téléphone, par SMS et par mail. Les raisons de leur absence sont certainement justifiées. Les ateliers de concertation ont été prévus comme un groupe de travail pour favoriser des réflexions approfondies. Des biais peuvent exister, mais ne doivent pas remettre en cause l'opportunité de la démarche pour le quartier. Suggestions :
 - Que les participants des ateliers de concertation se fassent relais auprès des participants absents.
 - Interpeller les habitants pendant le diagnostic en marchant pour solliciter les avis.

2- Atelier en sous-groupes :

Principe : Travail individuel de repérage cartographique sur la question de la propreté >> espaces problématiques : espaces communs, espaces verts, espaces publics, voirie, ...

Objectif : Définir précisément le trajet du prochain diagnostic en marchant

Interventions, questionnements, suggestions :

- Les participants ne connaissent pas forcément les propriétaires des espaces qu'ils indiquent comme défectueux en termes d'entretien. Le travail d'identification des propriétaires sera fait ultérieurement par le Chargé de mission.

Document : restitution est présentée dans le document spécifique : Assises citoyennes du quartier Arago – Diagnostics complémentaires et restitution des travaux des participants

Pause

V. La vie en rez-de-ville :

1- Présentation : La vie en rez-de-chaussée

Par Thanina Ould Younès, Directrice du Développement Economique de la Ville de Saint-Ouen-sur-Seine.

- Animation du quartier à réinsuffler par l'utilisation des coques sans activités : commerces, services publics, activités communes, etc.
- Possibilité/demande de lancer des Appels à candidatures pour les locaux identifiés avec la contrainte de proposition d'activité et d'ouverture sur le quartier (en lien avec l'espace public)
- Baux payants
- Possibilité d'installation d'une Maison France Services

Interventions, questionnements, suggestions :

- Les habitants désignent d'autres espaces/lieux sans activités à ajouter à ceux ciblés par la Ville :
 - o Une maison à l'angle de la Rue Martin Levasseur et du 30 Rue Zola (ancien café restaurant cabaret) - préemption en cours par la Ville
 - o Le local de Seine Saint-Denis Habitat : l'espace SSDH situé à l'entrée de la placette Levasseur est indiqué comme un contre-exemple. Devenu point de deal depuis qu'il est vide, il serait nécessaire de l'occuper.
 - o Des pavillons du Passage Lacour
 - o Un pavillon, 15 bis Rue Martin Levasseur
 - o Au niveau de l'angle Zola – 2 rue Pasteur (en face du restaurant « La bonne table »)
 - o L'ancienne antenne propreté, ancien Café Restaurant au 25 Rue Pasteur
- Les habitants proposent également que les Maisons du Passage Lacour soient considérées comme lieu avec un potentiel d'accueil d'activités :
 - o Lieu emblématique avec un patrimoine à valoriser
 - o La ville aurait comme projet pour le Passage Lacour la démolition des pavillons vides et l'aménagement d'un espace vert >> ouverture visuelle du Passage Lacour
 - o Les pavillons vides appartiennent à la Ville-
 - o Les participants indiquent à la Ville leur souhait que les pavillons ne soient pas démolis. Une contre- expertise technique serait nécessaire pour s'assurer de la viabilité des Pavillons.
 - o Un participant a précisé qu'il habite un des pavillons. Une association y a son siège.
 - o Quel usage pour ces pavillons ?
- Les habitants émettent des propositions d'activité pour les locaux identifiés :
 - o Salles pour des associations

- Ateliers d'artistes dans le cadre des Appels à candidature avec contrainte d'activité – Horizon 1 à 2 ans. Les baux peuvent être intéressants pour des artistes audoniens.
- Association pour lieu d'accueil d'enfants handicapés
- Délocalisation de l'antenne jeunesse

2- Présentation : Un exemple de futur rez-de-chaussée actif : le projet du 42 rue Emile Zola

Par Jérôme BRACHET, Directeur Grands Projets et Ville Durable - Ville de Saint-Ouen-sur-Seine

- Construction d'un immeuble de 25 logements au 42, rue Emile Zola par Nexity. Projet immobilier prévu sur une ancienne Serrurerie qui va être démolie.
- Riverains consultés dans le cadre d'une réunion publique ad hoc qui s'est tenue en mai 2022.
- Fermeture du Passage Massenet considéré insécure par les locataires SEMISO et Résidentialisation de la cour (logements SEMISO)
- Rez-de-Chaussée actif de 91 m2 donnant sur la Place Payret : quelle utilisation ?
- Entrée des bureaux Nexity/BNP Paribas – immeubles Colisée III et IX – sur le Passage Colisée pour redonner de la vie au quartier et au Passage Lacour (proposition de Nexity)
- Hiérarchie de circulation : Passage Lacour > Passage Colisée = piétonnier > carrossable
- Rue Zola : Recul et élargissement des trottoirs

Interventions, questionnements, suggestions :

- Il est souligné que le Passage Mananga reste fermé : impression que le passage a été fermé pour être rouvert, puis fermé... À peut-être ouvrir pour plus de possibilités de circulation et les hiérarchiser.
- Est-ce qu'il y a eu une réflexion sur la démolition de l'ancienne serrurerie ?
- Boulodrome dont la parcelle a été cédée à Nexity à réactiver ou à délocaliser
 - Avantage : espace déminéralisé
 - Délocalisation proposée Passage Lacour
- Un habitant estime que le projet Nexity ne favorise pas le désenclavement du quartier car il oblige les habitants à des détours de circulation afin faire le tour du futur bâtiment : du Passage Lacour à la Place Payret via le Passage Elisabeth. Des habitants pontent *a contrario* les conditions de vie difficiles des locataires autour du passage Massenet. Le projet résidentiel permet de résidentialiser et sécuriser le site avec un détour faible pour les habitants du quartier.
- Densité de population : le projet crée des logements alors qu'il faudrait dédensifier le quartier.
- Répétition des terrains de sports dans le quartier : tous ne sont pas utilisés
- Circulation à favoriser dans la cité pour diminuer le trafic
- Les espaces publics généreux : pour quel usage ?

- Désenclavement ne signifie pas multiplication des espaces publics ouverts précise Mr Brachet
- Un surplus d'espaces publics disloqués sans réel usage crée le risque de mésusage : mieux vaut en supprimer et en requalifier certains.
- Ajout d'espace libre à Place Payret >> difficulté amplifiée sur la question des usages
- L'animation du quartier profite au désenclavement.
- Des participants objectent qu'il est nécessaire de requalifier les accès et les usages, et non d'en supprimer.

2- Atelier en sous-groupes :

Principe : Ciblage et localisation des activités et services publics du quartier

Objectif : Définir les activités et services à implanter

Document : La restitution est présentée dans le document spécifique : Assises citoyennes du quartier Arago – Diagnostics complémentaires et restitution des travaux des participants. Elle sera présentée aux participants lors de l'atelier de concertation n°4.

VI. La vie en vert :

Principe : Repérage cartographique des espaces verts qualitatifs, ceux à améliorer et ceux qui sont à créer sur le quartier.

Objectif : Définir des actions prioritaires spatialisées

Document : La restitution est présentée dans le document spécifique : Assises citoyennes du quartier Arago – Diagnostics complémentaires et restitution des travaux des participants. Elle sera présentée aux participants lors de l'atelier de concertation n°4.

Interventions, questionnements, suggestions :

- Une participante propose que soit ajoutée aux consignes la notion de déminéralisation, ce qui a été adopté.

Fin de séance : 13h30

VII. Informations complémentaires :

Compléments apportés par des participants (mails du 11 avril 2023), non exprimés dans le cadre des ateliers :

- Un accès à la Cour Zola (atelier-logement en RDC) est condamné.
- Cour Zola du 25 rue Emile Zola et parcelle 214 du 23 rue Emile Zola appartiennent à la SEMISO
- Le projet d'ouverture Cour Zola vers Rue Pasteur est à concerter avec les riverains, notamment dans le cadre du Comité de Pilotage du projet de jardin étendu de l'Impasse Juif.
- Cession pour le projet immobiliser de Nexity : conseil municipal du 27/06/2022 et conseil municipal du 06/02/2023
- Diagnostic en marchant : Repartir du diagnostic en marchant précédent du 17 décembre 2021 avec celles et ceux qui y ont participé et avec l' élu Florent SEVIN (envoi en sus du tableau excel reprenant les observations du diagnostic en marchant de décembre 2021)
- Un participant rappelle que la sauvegarde de ces pavillons, qui constituent une transition entre les grands bureaux et la cité, est le résultat d'une mobilisation importante du quartier, de la signature d'une pétition par 850 personnes, d'une campagne de presse (journaux, télé...).
- Une participante trouve le passage piéton-aire de jeux du 14 place Payret peu qualitatif mais remet en cause l'idée de construire 25 logements sur cette parcelle du 42 rue Emile Zola. Au vu de la densité du quartier et des programmes massifs de logements dans les docks, elle propose de faire de cet endroit un espace libre et vert.